Point sur l'appel à la grève Illimitée

Des salariés nous ont alerté car des responsables font courir le bruit que notre préavis de grève illimitée n'est plus valable. Nous rappelons à ces experts du code du travail que ce sont les salarié-ées et la CGT qui décident de l'arrêt de cette grève.

La CGT rappelle à ces experts qu'ils feraient mieux de se spécialiser dans leur métier au lieu de donner de fausses informations.

Au vue de la forte demande des ouvriers, le syndicat CGT vous informe que notre appel à la grève illimitée est toujours en cour. Elle s'arrêtera le jour où notre direction prendra en compte toutes nos revendications concernant les acquis sociaux, l'évolution des salaires, les conditions de travail et le partage des richesses.

Nous le rappelons une nouvelle fois, de l'argent il y en a chez FPT et ce sont les ouvriers-ères qui créent la richesse dans cette entreprise.

La CGT

Le vendredi 16 janvier 2026